



Compte-rendu de la réunion du CA de l'ACA – 24 novembre 2016

Présents : Mr. F.Atger, Mme C.Bauerschmitt, Mme S.Tarquiny, Mr. N.Blot, Mr. R.Huet, Mme K.Lucas, Mr. B.Bouilhol, Mr. H.Calvin, Mr. J.M. Grimal, Mr. O.Henocque, Mr. G.Morand
Excusés : Mme J.Rionde, Mr. J.C. Meng

En introduction, François Atger fait un bref rappel de la situation actuelle de l'Association qui, en raison de son historique, a à gérer l'ambiguïté d'un programme d'Elevage de discipline (Endurance) qui est transversal.

Or, les textes assignent aux OS une mission de gestion de la RACE (ou des races) pour lesquelles ils seront agréés et dans ce cadre, l'ACA n'aura plus de légitimité pour gérer un PE de discipline.

François Atger souhaite que les membres du CA et tous les groupes de travail acceptent de modifier leurs pratiques afin de coller aux nouvelles missions. La même demande sera faite à l'AGO. François Atger précise qu'en l'absence d'accord du CA et de l'AGO sur ce point, il ne se représentera pas en 2017. Ce « recentrage » sur la race imposera des modifications profondes à l'Association au niveau de ses statuts ainsi que de ses éventuelles futures antennes régionales.

Concernant le fonctionnement de l'Association en 2016 (envoi des ODJ, publication et approbation des résolutions prises en CA), il est fait état de certains dysfonctionnements imputables également au flou induit par le retard de publication du décret et donc à l'absence de définition claire des missions. Un effort particulier sera fait sur ce point.

Résolution N°1 – approuvée à l'unanimité des membres présents

Hugues Calvin a été élu lors de l'AGO d'avril 2014. Depuis lors, il n'a assisté à aucun Conseil d'Administration. Statutairement il est donc considéré comme démissionnaire. Après avoir entendu Hugues Calvin et au regard de ses explications, le CA décide de son maintien à son poste d'administrateur jusqu'à la fin de son mandat en 2017.

Résolution N°2 – approuvée à l'unanimité des membres présents

Après avoir entendu François Atger faire part des difficultés pour les représentants de l'ACA de faire valoir leur point de vue au CA de la SHF et en règle générale sur l'absence de transparence des décisions prises par le Président de la Maison-Mère.

Le CA demande qu'un courrier soit adressé à la SHF afin :



- d'obtenir les éléments de comptabilité analytique de la SHF permettant de quantifier précisément la part des financements fléchés sur la discipline endurance, voie de valorisation préférentielle des chevaux PSAr et DSA
- que soit mise en place une gouvernance de la SHF permettant une véritable prise en compte du PSAr et de l'endurance, à la hauteur de leur poids économique comparatif.

Ce courrier sera diffusé sur le site de l'ACA.

François Atger précise toutefois qu'il est totalement satisfait du travail de la commission « endurance » commission **technique** de la SHF qu'il préside depuis sa mise en place. Les propositions faites par cette commission sont toujours suivies par le Conseil d'Administration de la SHF.

Pour mémoire : les commissions techniques sont à distinguer des **collèges** et des **commissions statutaires** de la SHF. L'ACA, OS est représentée au CA SHF par F.Atger et N.Blot, membres du Collège des ANR et O.Henocque, membre du Collège des Coptés). F. Atger est également membre des commissions statutaires élevage, valorisation et commercialisation.

Résolution N°3 – approuvée à l'unanimité

Après avoir étudié le décret et l'arrêté d'application sur les Organismes de sélection et avoir réfléchi aux nombreuses implications de ces textes sur l'Association du Cheval Arabe, le Conseil d'Administration décide que l'agrément en tant qu'Organisme de Sélection pour le cheval arabe et demi-sang arabe va être demandé. Le dossier sera constitué et présenté dès que possible.

Résolution N°4 – approuvée à l'unanimité

Après avoir entendu F.Atger et H.Calvin sur le sujet des « organismes de contrôle de performances », le CA décide la mise en place d'un groupe de travail pour réfléchir à l'opportunité de demander un agrément en tant qu' « Organisme de Contrôle de Performances ».

H.Calvin, B.Bouilhol, N. Blot, S.Tarquiny et C.Bauerschmitt souhaitent en faire partie. H.Calvin fournira des textes permettant de débiter la réflexion.

Problématique du PEE et des races :

Le PEE a accepté depuis sa mise en place, les chevaux de toutes races. Lorsque l'ACA se conformera aux missions confiées par son futur agrément, quid des AA, shagyas et autres races inscrits au PE ?



- Les AA ayant 50% de sang arabe peuvent être depuis 2015, inscrits au registre du DSA si tel est le choix du naisseur
- Une campagne de communication va être engagée pour inciter les éleveurs à prendre ce choix en considération s'ils veulent inscrire leurs produits au PE et bénéficier des aides de l'ACA dans ce cadre
- Arrêt de l'inscription des chevaux autres qu'arabes et DSA à la date de réception de l'agrément (2^{ème} trimestre 2017 ?)
- Aides individuelles PE maintenues pour les chevaux inscrits avant cette échéance

Le point sur les groupe de travail

Concours de Modèle et Allures – Juges – Formation des Juges par O.Henocque

Projets 2017 :

- Nécessité de « remise en question »
- 2 Formations adossées à des concours FEI/FFE
- Introduction de la notion de pointage (grille à travailler) pour consolider les repères des juges en formation et en place
- Atelier « comportement » pour les juges en formation
- Niveau de base en hippologie et test de connaissances demandés aux candidats juges avant leur déplacement pour la formation
- Formations transversales et communes juges endurance et juges « show » ainsi qu'avec les juges des autres SB de chevaux de sport – financement SHF
- Réfléchir à la possibilité d'ouvrir les formations aux éleveurs et de faire appel aux fonds VIVEA
- Dans le cadre de l'OS, réflexion à engager sur les futurs concours : continuer à juger les chevaux « toutes races » ou se limiter aux arabes et DSA ?

Groupe de Travail « Etalons » par S.Tarquiny

- Critères de sélection établis par le groupe de travail non actualisés en 2016 pour cause de retard de la publication des indices
- Tous les étalons vus en 2016 l'ont été sur dérogation
- Faut-il rechercher les étalons dans les critères qui ne sont pas présentés « spontanément » ?
- Difficulté d'avoir des juges référents en nombre suffisant et disponibles
- Possibilité d'une seconde commission au Nord de la Loire si candidats en nombre suffisant
- Faut-il ou non rechercher la variabilité génétique ?
- Quid des étalons autres qu'arabes et DSA ? Ils peuvent rester au catalogue car « facteurs de DSA »



- Dans le cadre de l'OS, réfléchir à une appréciation du type des arabes présents au catalogue

Groupe de Travail « Show » par R.Huet

- Le groupe souhaite se réunir plus souvent « physiquement »
- Constat d'une situation très difficile pour le show, les concours, les élevages, les handlers commune à toute l'Europe
- Réfléchir à d'autres types de concours – rétablir une pyramide des concours ?
- Jennifer Dhombres souhaite intégrer le groupe
- Réunion à Paris le 6 janvier
- Bon et Beau 2016 : grand succès à Uzès – préparation insuffisante – manque de juges
- B et B = groupe de travail indépendant du gr. « show » ?

Ce compte-rendu est approuvé par le CA du 16 décembre 2016



ACA